

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier/11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Gatineau
Ontario
K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Property Management Project Division/Division du
projet de gestion immobilière
Sir Charles Tupper Building 4th Fl
Édifice Sir Charles Tupper 4e étage
A-425-F
2720 Riverside Drive/
2720, promenade Riverside
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet AFD SERVICES - RP-2 / CAMPUSES	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP008-122111/B	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client 20122111	Date 2012-10-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$GC-003-61226	
File No. - N° de dossier gc003.EP008-122111	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-11-20	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input checked="" type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rice, Tony G.	Buyer Id - Id de l'acheteur gc003
Telephone No. - N° de téléphone (613) 736-2870 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification vise à présenter les questions et les réponses formulées à la Conférence des soumissionnaires du 10 octobre 2012. À des fins de clarté, les questions et les réponses ont été résumées. Les soumissionnaires peuvent proposer toutes questions de suivi ou formuler des demandes conformément à l'article 2.1.1. de la DP.

Q11) Est-ce que la centrale située au pré Tunney est incluse dans la présente invitation à soumissionner?
R11) Non.

Q12) Qu'est-ce qui est inclus/exclus du nombre limite de 370 pages?

R12) Chaque page de la soumission, y compris les brochures, fait partie de la limite de 370 pages, à l'exception de la première page signée de la réponse du soumissionnaire et du formulaire de l'annexe D, offre financière.

Q13) Est-ce que la restriction de la taille maximale de police (Arial 12) s'applique également aux graphiques?

R13) Non, cette restriction ne s'applique pas aux graphiques, mais s'applique à tout autre texte, y compris les tableaux.

Q14) Est-ce que la section 2.6, Exigences relatives à tous les services de l'annexe B devrait faire partie des exigences obligatoires, comme indiqué dans les sections 2.3, Services de gestion immobilière et 2.4, Services de réalisation de projets de l'annexe B?

R14) Tous les services dont la portée est similaire à celle des services de gestion immobilière et des services de réalisation de projet doivent être présentés dans chaque partie respective de votre soumission. Cela comprend les services communs relatifs aux services de gestion immobilière et aux services de réalisation de projets.

Q15) L'annexe H, Critère d'évaluation précise que le soumissionnaire doit démontrer son expérience en fournissant les éléments suivants pour chaque portefeuille cité en référence. Est-ce que le mot *portefeuille* fait référence au campus Carling et au pré Tunney?

R15) Le terme *portefeuille* dans ce contexte fait référence aux portefeuilles du soumissionnaire qui seront soumis dans le cadre de la description qui démontre l'expérience du soumissionnaire.

Q16) Le terme *soumissionnaire* est en majuscule. Est-ce qu'il y a une définition de *soumissionnaire*?

R16) Oui. Veuillez vous référer à l'article 2.7, Définition de soumissionnaire de la DP. Le terme *soumissionnaire* désigne la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui présente une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.

Q17) Si un soumissionnaire est une coentreprise, est-ce que tous les membres de la coentreprise doivent détenir la cote de sécurité de niveau Secret?

R17) Le soumissionnaire est la personne qui est responsable d'exécuter les travaux et responsables des services offerts dans le cadre du contrat. L'entité soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'installation (ASI) valide, au niveau SECRET avant la date de clôture des soumissions.

Par conséquent, en tant que soumissionnaire, vous devez détenir une ASI de niveau SECRET. Vous pouvez l'obtenir par l'entremise de la DSIC. Veuillez vous reporter au site Web suivant : <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>.

Q18) Compte tenu de l'ampleur du travail requis pour présenter une soumission, serait-il possible de reporter la date de clôture?

R18) Lorsqu'on me demande un report de la date de clôture, je dois étudier plusieurs variables. Je vous encourage tous à me transmettre par écrit les raisons pour lesquelles vous souhaitez que la période de soumission soit raccourcie ou prolongée. Je vais étudier toutes les réponses. [Depuis la Conférence des soumissionnaires, la date de clôture a été reportée au 20 novembre 2012.]

Q19) Quelles entreprises fournissent actuellement les services à ces installations?

R19) L'administrateur du complexe du Pré Tunney et de l'immeuble Graham Spry est SNC Lavalin O&M. L'administrateur du complexe Carling est BLJC.

Q20) En ce qui a trait aux coûts admissibles et non admissibles, particulièrement en ce qui a trait à la gestion de la sous-traitance, s'il y a un gestionnaire de projet dont le travail est un coût admissible, qui participe à la gestion de la sous-traitance, par exemple l'appel d'offres, l'évaluation et l'attribution, est-ce que ces fonctions du gestionnaire de projet seraient considérées comme des coûts admissibles ou non admissibles? Plus particulièrement, est-ce que les articles qui sont listés comme des coûts non admissibles sont inhérents à la définition de l'industrie d'un gestionnaire de projet?

La confusion provient du fait que le coût de la main-d'œuvre est un roulement, mais certaines des fonctions listées ne sont pas de roulement, comment devons-nous traiter cette question?

R20) Dans la Base de paiement, les coûts admissibles et non admissibles sont clairement définis. Si le service n'y figure pas comme un coût admissible, il faut le considérer comme un coût non admissible.

Je vous demande de formuler votre question par écrit, au bénéfice de tout le monde dans cette salle, car cela nous donnera l'occasion de répondre complètement à votre question. Je vais envoyer à la fois la question et la réponse dans le cadre d'une modification de l'invitation à soumissionner pour que chacun puisse les consulter. Cela nous permettra également d'assurer que la question et la réponse sont complètes au bénéfice de tous. La question a été abordée dans la modification 009 à cette invitation.

Q21) Pourrons-nous visiter les sites?

R21) Oui. Les détails suivront dans une modification à l'invitation. Après la conférence des soumissionnaires, une visite des sites a été organisée le 17 octobre 2012.